POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE HEALICO
UTILISATEURS

La société Laboratoires Urgo (« **Urgo** »), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro B 433 842 044 et dont le siège social est situé 42, rue de Longvic - 21300 Chenôve, France, est spécialisée dans le développement de produits de soin des plaies.

Afin de faciliter la prise en charge des plaies de patients, Urgo met à disposition des établissements et des professionnels de santé (« **Utilisateurs** ») l'application Healico (l'« **Application** » ou « **Healico** »).

La présente politique de confidentialité (« **Politique de confidentialité** ») vise à décrire les Traitements de Données à caractère personnel réalisés par Urgo :

- à l'égard des Données personnelles des Utilisateurs dans le cadre de leur utilisation de Healico;

- en qualité de Responsable de traitement, dans le cadre de son entrepôt de données de santé, afin que celles-ci puissent être réutilisées pour les besoins de projets de recherches, études ou évaluations dans le domaine de la santé (voir paragraphe « *Détails des traitements réalisés par Urgo dans le cadre de l'Entrepôt de données de santé* »).

Urgo s'engage à réaliser l'ensemble de ces Traitements conformément à toute réglementation relative à la vie privée et à la protection des données personnelles applicables et, en particulier, mais sans y être limité, au Règlement général sur la protection des données 2016/679 (RGPD) et à la Loi informatique et libertés modifiée (LIL) (ensemble la « **Réglementation relative à la protection des données** »).

1. Définitions

Dans le cadre de la présente Politique de confidentialité les termes commençant par une majuscule tels que « Données à caractère personnel » (ou « Données »), « Traitement », « Responsable de traitement », « Sous-traitant » ou « Destinataire » ont le sens qui leur est donné par la Réglementation relative à la protection des données.

2. Détails des Traitements réalisés par Urgo dans le cadre de Healico

a. Finalités et bases légales

i. Traitements réalisés par Urgo en qualité de Sous-traitant

Dans le cadre de l'utilisation de Healico par l'Utilisateur, Urgo est amenée à traiter en qualité de Sous-traitant, pour le compte de l'Utilisateur (ou de l'établissement au sein duquel exerce l'Utilisateur) agissant en qualité de Responsable de traitements, les Données à caractère personnel de l'Utilisateur pour les finalités suivantes :

- création/gestion du compte de l'Utilisateur sur Healico (lorsque l'Utilisateur exerce au sein d'un établissement de santé ou autre structure) ;

- support, maintenance et hébergement de Healico ;

- amélioration du fonctionnement et des performances de Healico ;

 le cas échéant, fourniture à la structure au sein de laquelle exerce l'Utilisateur, de tableaux de bord permettant le suivi des plaies des Patients ;

- versement dans l'entrepôt de données de santé d'Urgo pour être réutilisées dans le cadre de projets de recherches, études ou évaluations dans le domaine de la santé (**uniquement pour les utilisateurs exerçant en France**).

Les bases légales de ces Traitements sont déterminées par l'Utilisateur, ou l'établissement de santé au sein duquel exerce l'Utilisateur, agissant en qualité de Responsable de traitements.

ii. Traitements réalisés par Urgo en qualité de Responsable de traitement

A l'occasion de l'utilisation de Healico, Urgo est également amenée à traiter, en qualité de Responsable de traitement, les Données de l'Utilisateur pour les finalités suivantes :

- création/gestion du compte de l'Utilisateur sur Healico (lorsque l'Utilisateur pratique en exercice libéral) : ce traitement a pour base légale l'exécution d'un contrat entre Urgo et l'Utilisateur (art. 6(1)(b) RGPD) ;
- envoi de « communications relationnelles » (ex : messages d'information concernant les fonctionnalités de Healico) : ce traitement a pour base légale l'intérêt légitime d'Urgo à informer l'Utilisateur dans le cadre de l'utilisation de Healico (art. 6(1)(f) RGPD) et est mis en œuvre sous réserve que l'Utilisateur ne s'y soit pas préalablement opposé ;

- envoi de « communications transactionnelles » (ex : envoi de communications liées à la sécurité de Healico) : ce traitement a pour base légale l'exécution du contrat entre Urgo et l'Utilisateur (art. 6(1)(b) RGPD).

b. Destinataires des Données

Les Données à caractère personnel de l'Utilisateur sont accessibles aux destinataires suivants :

- au personnel interne d'Urgo, pour les seuls besoins de ses fonctions et missions et dans la limite de ses attributions ;

- aux prestataires de services agissant en qualité de sous-traitant d'Urgo (ex : prestataires de services informatiques intervenant dans l'hébergement de Healico);

- aux autorités publiques le cas échéant.

c. Durée de conservation des Données des Utilisateurs

Les Données des Utilisateurs traitées dans le cadre de l'utilisation de Healico sont conservées pour les durées strictement nécessaires au regard des finalités indiquées ci-avant. Le cas échéant, elles peuvent être conservées pour des durées plus longues dans la limite de la durée de prescription légale.

3. Détails des Traitements réalisés par Urgo dans le cadre de son entrepôt de données de santé

a. Finalités et bases légales

Sauf opposition de l'Utilisateur, ses Données traitées par Urgo dans le cadre de Healico (profession, pays d'exercice et identifiant Healico) sont versées dans son entrepôt de données de sante (l'entrepôt Urgo Medical - « **EDS** »).

L'EDS d'Urgo Medical a été autorisé par une décision de la CNIL DT-2026-019 du 20 juillet 2026.

Les Données des Utilisateurs sont traitées par Urgo, en qualité de Responsable de traitement, pour les finalités suivantes :

- l'hébergement au sein de l'EDS afin de pouvoir être réutilisées par Urgo ou par des porteurs de projets tiers (ex : laboratoires pharmaceutiques) dans le cadre de projet de recherches, études ou évaluation dans le domaine de la santé ;

- la production d'indicateurs standardisés et anonymisés par agrégation (analyses descriptives des données de l'EDS) ;

- la réalisation d'études de faisabilité (pré-screening).

Ces Traitements de données ont pour base légale l'intérêt légitime d'Urgo à créer un entrepôt de données de santé (art. 6(1)(f) RGPD).

b. Destinataires des Données

Les Données à caractère personnel de l'Utilisateur présentes dans l'EDS sont accessibles aux destinataires suivants :

- au personnel interne d'Urgo, pour les seuls besoins de ses fonctions et missions et dans la limite de ses attributions ;

- aux prestataires de services agissant en qualité de sous-traitant d'Urgo (ex : prestataire hébergeur de données de santé certifié, chargé de l'hébergement de l'EDS) ;

- aux porteurs de projets souhaitant réutiliser les données de l'EDS dans le cadre de leurs projets de recherches, études ou évaluations dans le domaine de la santé.

c. Durée de conservation des Données des Utilisateurs

Les Données des Utilisateurs versées dans l'EDS Urgo Medical sont conservées dans l'entrepôt pendant une durée de 20 ans à compter de leur collecte dans le cadre du soin.

4. Transferts de Données des Utilisateurs hors de l'Union européenne

Les Données des Utilisateurs traitées dans le cadre de l'utilisation de Healico, ainsi que les Données conservées dans l'EDS d'Urgo Medical, ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Union européenne.

5. Droits des Utilisateurs à l'égard de leurs Données à caractère personnel

Le cas échéant, les Utilisateurs disposent à l'égard de leurs Données traitées (i) dans le cadre de l'utilisation de Healico et (ii) dans le cadre de l'EDS Urgo Medical, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement, ainsi que d'un droit d'opposition au Traitement de leurs Données. Les Utilisateurs ont également la possibilité de définir des directives relatives au sort de leurs Données après leur décès.

Afin d'exercer ces droits, les Utilisateurs doivent :

- **pour les Traitements mis en œuvre par les établissements de santé en qualité de Responsables de traitements dans le cadre de l'utilisation de Healico :** s'adresser à

l'établissement de santé au sein duquel ils exercent et conformément aux modalités prévues par cet établissement pour l'exercice des droits des professionnels de santé ;

- **pour les Traitements mis en œuvre par Urgo en qualité de Responsable de traitement dans le cadre de l'utilisation de Healico et dans le cadre de l'EDS Urgo Medical :**
 - envoyer un courrier postal à l'adresse suivante : Laboratoires Urgo, 42 rue de Longvic – 21300 Chenôve, France ;

 - envoyer un email au délégué à la protection des données d'Urgo : dpo@group.urgo.com.

Les Utilisateurs peuvent également, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente :

- Pour la France : Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL).